

**Sujet :** [INTERNET] METHABIO à HAUSSY

**De :** jean noel leroi <jnb.leroy@hotmail.fr>

**Date :** 11/04/2023 20:28

**Pour :** "pref-dcpi-enquete-publique@nord.gouv.fr" <pref-dcpi-enquete-publique@nord.gouv.fr>

Bonjour,

Je vote contre ce dossier non pas contre la méthanisation en soit mais le lieu et la personne à qui on donne les clefs d'une telle usine sachant qu'il a eu souvent des accidents agricoles avec ses engins par inattention ou autre et surtout alors que d'autres solutions étaient possibles.

Au remembrement ce Mr n'avait pas les terres à cet endroit mais à la suite d'un échange avec son frère en est devenu propriétaire.

Sachant que lorsque le collectif Haussy Vigilance c'est créé par soucis d'apaisement ce même frère avec proposé de nouveau à son frère de rééchanger lesdites terres afin que cette usine soit de l'autre côté du village et éloigné d'environ 2 Kms du village et se trouvant à 3 Kms d'une telle usine déjà construite (usine de Solesmes qui, elle est bien située pour la tranquillité de Solesmes).

Ce meilleur emplacement a déjà toutes les infrastructures de transport qui éviterait le passage important d'engins démesurés dans le village et éliminait aussi les risques d'odeur (vent contraire au village à cet endroit) et surtout de pollution d'eau de la rivière La Selle passant beaucoup plus loin que ce lieu choisi actuellement qui lui déversent ses écoulements dans un égout (500/600 mètres en aval du lieu) qui se jette directement dans cette rivière.

Déjà que de gros doutes existe sur le bien fait du digestat épandu sur les sols (dans le Lot, le comité national de l'eau demande l'arrêt des épandages) et que ce Mr qui a entreposé un tas de fumier sur ce lieu de la future usine Methabio il y a 3 ans à même le sol sans respecter les règles sanitaire et environnementale et qui plus est sans que l'enquête public soit terminée à commencer à terrasser ce qui fait d'autant plus peur de laisser la clef d'une telle usine à des personnes non respectueuse lois.

De plus le lieu choisi actuellement a déjà été reconnu 2 fois en catastrophe naturelle le 11/05/1993 et le 25/12/1999, toute les terres de ce lieu ont glissé vers le village inondant une partie de celui-ci.

Doit-on prendre un risque alors qu'une autre solution existe si ce Mr n'était pas si borné.

Envoyé à partir de [Courrier](#) pour Windows